

## DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE : TRAVAUX ET EXAMENS SESSION A-2020

Considérant l'enseignement en mode hybride qui a dû être mis en place par le Cégep de Shawinigan pour rencontrer les exigences de la Santé publique en matière de distanciation physique en période de pandémie (COVID-19), certains travaux et examens devront être réalisés à distance.

Ce contexte pourrait être perçu comme une occasion de plagier, tricher ou frauder et c'est pourquoi le Cégep souhaite sensibiliser la communauté étudiante à l'importance de faire preuve d'intégrité intellectuelle tout en rappelant les sanctions auxquelles s'exposent les étudiant(e)s qui s'adonneraient au plagiat, à la tricherie ou à la fraude ([Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages](#), article 4.12).

**Prénom et nom :**

**Numéro DA (matricule) :**

**Titre du cours :**

**Numéro du cours :**

**Nom de l'enseignant(e) :**

**Titre du travail ou de l'examen :**

(Inscrire « Toutes les évaluations » si une seule déclaration est requise pour la session)

***Par le dépôt de cette déclaration, j'atteste avoir fait preuve d'intégrité intellectuelle et m'être abstenu de plagier, tricher ou frauder tel que prescrit par l'article 4.12 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Cégep.***

Plus particulièrement, je déclare\* :

- Avoir pris connaissance des informations présentées à la section [Droit d'auteur et plagiat](#) de la page Web de la bibliothèque (voir l'onglet « Documents de référence en matière de plagiat »).
- Être l'auteur(e) du travail ou de l'examen ou, dans le cas d'un travail d'équipe, que le travail a bien été réalisé par les membres de l'équipe.
- Avoir respecté le droit d'auteur (citation des sources, indication des références, etc.).
- Ne pas avoir consulté ou réutilisé (en tout ou en partie) le travail d'une autre personne.
- Ne pas avoir utilisé ou consulté du matériel ou des sources non autorisés pendant la réalisation du travail ou de l'examen, le cas échéant.
- Remettre un travail original qui n'a pas été remis dans le cadre d'un autre cours (à moins d'accord préalable avec mon enseignant).
- Avoir réalisé individuellement le travail ou l'examen (à moins qu'il ne s'agisse d'un travail d'équipe).

\* : Vous devriez être en mesure de cocher toutes les cases (sauf la dernière dans le cas d'un travail d'équipe). Si ce n'est pas le cas, vous devez communiquer avec votre enseignant pour discuter des suites possibles relativement au travail ou à l'examen en cause.